

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS**  
Extrait n° 24-06-07

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS  
DU 20 AOUT 2024**

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	31	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	3	(c)
Soit un total de votants potentiels de	37	(a+b+c)

Objet  
MISE A DISPOSITION CENTRE DE  
LOISIRS ST JEAN LES LONGUYON-  
COMMUNE DE LONGUYON/T2L-  
PÄUSE MERIDIENNE PERISCOLAIRE

**Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence** (Par commune et par ordre alphabétique) :MARIEMBERG JF (ALLONDRELLE)- MULDER D (BASLIEUX)- MOSCATO P (BAZAILLES)- AZZARA Jean-François (BEUVEILLE) – GUILIN P (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS ( han devt pierrepont)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- J SAILLET (LONGUYON)- WOJCIK JL (LONGUYON)- FOULON N (longuyon)- HOUSSON L (LONGUYON)-M POLLRATZKY ( LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)— - AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKI E (Petit-failly)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)- R SAUNIER ( SAINT PANCRE)- -ROESER D (TELLANCOURT)- VERRON L (VILLE HOUDLEMONT)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

**Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence** (Par commune et par ordre alphabétique): ROUYER G (COLMEY)- D NEVEU (CHARENCEY) – P WINGEL (ST JEAN)

**Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence** (Par commune et par ordre alphabétique) : LECOINTRE C à PIEDFER D (LONGUYON)- DEMUTH JP(VILLE AU MONTOIS) à M FAIETA (Pierrepont)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE) à D ROESER (TELLANCOURT)-

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 22/08/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 AOUT 2024  
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Les élèves de Charency et Colmey, dans l'attente d'une intégration dans le bâtiment du RPI en construction, seront accueillis, à compter de septembre 2024, sur le site du centre de Loisirs de St Jean appartenant à la Commune de Longuyon et mis à disposition du GCVO pour la période scolaire et de la T2L pour la pause méridienne.

**Le Conseil Communautaire,**

**Après avoir délibéré**

**A L'UNANIMITE**

**DECIDE d'autoriser le Président à signer une convention de mise à disposition du site pour le temps de la pause méridienne en période scolaire avec la ville de LONGUYON.**

Le Président  
  


Fait à LONGUYON le 22/08/2024

Jean-Pierre JACQUE